

303+

Le journal des Architectes
et de l'Architecture
de la région Nouvelle-Aquitaine

Vivre l'architecture
numéro 57 – Hiver 2023

Résidence d'architecture « Le pied dans Les Sables »
© Rachel Doumerc pour la Maison de l'Architecture de Poitiers en Nouvelle-Aquitaine.

ÉDITO

Et si nous replacions l'habitant au centre du projet ?

Oliver Laurent, architecte DEHMONP

Changement de paradigme à l'horizon.

Cette idée nous apparaît tellement évidente qu'il nous a semblé intéressant de nous tourner vers eux cette fois-ci pour consigner leurs ressentis et considérations.
Chose surprenante, la volonté de préservation et de pérennité des habitats et de leur implantation apparaissent comme un fil d'ariane dans les contributions recueillies...

L'excès très français de réglementations ajouté aux considérations capitalistiques des acteurs privés, priés par la force publique de construire la ville, ont conduit la production de logements neufs sur une voie de garage. C'est le prix de vente qui décide aujourd'hui des aménités de nos habitats et de leur (in)décence.
Les mètres carrés habitables sont déterminés non pas par minimum vivable mais par valorisation financière. Ce fameux plafond de verre qui interdit de penser qu'un T3 peut coûter plus de X et qui par conséquent ne fera jamais plus de 62 m^2...

Ainsi, il est impossible de trouver un logement neuf dont les chambres feraient plus de 12 m^2 tandis que les cuisines n'existent plus qu'en recoin d'un séjour minuscule. Les conditions d'ensoleillement et de ventilation naturelle ne pesaient plus dans les considérations jusqu'à un passé récent, seule la densité des programmes décidait du confort des habitants. Et cette roulette russe a produit bien des atrocités.

Le grand absent de cette équation reste invariablement l'habitant ! Qu'il soit propriétaire occupant ou locataire ce dernier n'a qu'à trop peu, encore aujourd'hui, voix au chapitre. Or toutes les initiatives connues de concertation en vue de rénovations, d'habitat participatif ou d'auto-promotion nous donnent à voir que le dialogue préalable conduit systématiquement au bien être des habitants et à la pérennité de l'opération. N'est-ce pas là l'essence de la production de logements ?

Une autre donnée d'entrée de ce numéro nous démontre que le patrimoine du XXe siècle a toutes les raisons d'être choyé qu'il s'agisse de ses qualités constructives ou spatiales. L'avènement de l'approche en bilan carbone tend à réhabiliter des ensembles immobiliers immanquablement plus généreux en espace et lumière que notre production contemporaine.

Nous ne nous arrêterons pas pour autant sur cette conception manichéenne de la production actuelle dont la qualité est rappelée ici au travers de notre Prix Régional d'Architecture (Prad'A). Des initiatives heureuses surgissent pour bousculer cet ordre établi en mêlant l'impérieux recours aux habitants pour parachever nos cahiers des charges résolument plus vertueux.



©Margaux Ribaud et Justine Saur de l'Atelier N. Concordet – Construire

Habitant à Claveau.

Nicole CONCORDET, architecte-scénographe

Lorsque la ville de Bordeaux a construit la cité Claveau, dans les années 1950, la cité-jardin était composée de trois typologies de maisons : les types A, les types B et les types C. Soixante-dix ans plus tard, il y a autant de typologies que de foyers, soit 245 maisons toutes différentes à réhabiliter. Avec en moyenne 1,71 habitant par maison, soit 418 personnes, sans compter les animaux, qui occupent leur logement depuis en moyenne 27 ans, soit un peu plus d'une génération. Certaines maisons sont devenues des maisons de familles. Quelques enfants qui ont grandi à Claveau s'y sont plus tard installés, à côté de chez leurs parents, parfois chez eux. Comme dans un village, des familles se sont déployées dans la cité-jardin, façonnant les lieux, intérieurs et extérieurs. Et il y a aussi ceux qui sont partis, et ceux qui arrivent petit à petit depuis que les travaux sont terminés.

Le temps du projet Ensemble à Claveau, entre 2015 et 2022, nous avons rencontré tous les habitants, pour connaître leurs besoins, mais aussi leurs compétences, leurs rapports au quartier, à leurs voisins, à la ville. Nous nous sommes liés d'amitié avec certains, quand les relations étaient plus difficiles avec d'autres. Nous avons écouté leurs doléances, sans toujours pouvoir répondre favorablement à leurs demandes. Cependant, nous avons essayé d'intervenir de manière équitable, en nous appuyant sur une connaissance fine des maisons et des problématiques de chacun.

Je pourrais vous faire le portrait de Maryse, de Viviane, d'Elena, d'Andrée, de Christiane, de Jean-Louis ou de Dominique, raconter comment nous avons travaillé depuis l'intérieur, en commençant par une première rencontre, en écoutant leurs récits, en se projetant dans le projet. Puis avec le déroulement des travaux, nous sommes sortis en dehors des maisons, à la Base de Vie et dans l'espace public, où nous avons partagé des moments de fêtes, des repas, des réunions, organisé des évènements comme des conférences, des expositions, des vide-greniers, des workshops, et accueilli des gens venus d'ailleurs (étudiants, enseignants, artistes…) Nous avons alors construit du commun, pour le collectif, autrement, et découvert, avec le temps, des singularités, des talents, peut-être aussi certaines folies.

Ce qui nous relie, avant tout, c'est la manière dont nous avons œuvré ensemble et réussi à réaliser des projets dans le projet, au-delà des maisons, nés de nos interactions, de nos envies communes, de ce que nous voulions transmettre les uns aux autres, de ce que nous voulions apprendre les uns des autres. Nous avons pris part à cette histoire commune, habitant à Claveau, au pied du pont d'Aquitaine à Bordeaux, le temps d'un chantier.



©Margaux Ribaud et Justine Saur de l'Atelier N. Concordet – Construire

Habiter son quartier.

Démarche participative des habitants des Trois-Cités, à Poitiers

En matière d'habitat social, les premiers à encourager la préservation par la rénovation sont souvent les habitants eux-mêmes. « Nous avons l'impression d'habiter un grand village », parole recueillie dans le cadre d'un atelier d'écriture mené dans la Cité des Sables à Poitiers, traduit l'attachement à un cadre de vie et au patrimoine du XXe siècle que sont les grands ensembles.

En 2015, des habitants se fédèrent pour créer Loc'Action, « groupe de locataires en action ». Accompagnés par le Centre Socio-Culturel des Trois-Cités, ils interpellent le bailleur social concernant des problèmes d'isolation phonique. Au fil des années, ils vont mener des enquêtes auprès des locataires, recueillir leurs inquiétudes quant à l'évolution du bâti et aborder bien d'autres problématiques liées au logement.

En 2020, dans un contexte de renouvellement urbain, Loc'Action sollicite la Maison de l'Architecture de Poitiers en Nouvelle-Aquitaine autour du devenir de la barre Normandie-Niémen, bâtiment regroupant 169 logements sur 12 étages, faisant l'objet d'un arrêté de péril concernant les balcons. « Parfois j'ai honte de recevoir du monde chez moi. Pas chez moi dans mon appartement mais dehors et dans les espaces communs pour y arriver. » Il s'agit alors de proposer l'architecture comme espace de dialogue, accompagner les habitants dans la compréhension et l'appropriation de leur espace de vie.

Démarches participatives avec le bailleur social et les élus de la collectivité, chantiers coopératifs, actions pédagogiques sont co-construits avec Loc'Action... De juin à septembre 2022, le groupe de réflexion et d'actions TERR'O s'installe in situ dans le cadre de la résidence d'architecture « Le pied dans Les Sables ». Une première étape pour renouer le dialogue et la confiance entre les habitants et les acteurs du quartier... Une action collective pour impulser la réhabilitation de l'ensemble... Un projet à suivre en 2023, 2024...

« Ce qui s'est passé est extraordinaire », « Ça fait du bien des projets comme ça dans le quartier », des avis unanimes exprimés lors de la table ronde « Habiter son quartier » menée en novembre avec le sociologue spécialiste des politiques urbaines Renaud Epstein, dans le cadre de ses travaux sur les grands ensembles.



Résidence d'architecture « Le pied dans Les Sables »
© Rachel Doumerc pour la Maison de l'Architecture de Poitiers en Nouvelle-Aquitaine.

Pour aller plus loin

- **« On est bien arrivés : un tour de France des grands ensembles »**, livre de Renaud Epstein publié aux éditions Le Nouvel Attila.
- **« Le pied dans Les Sables »**, site de la résidence d'architecture, https://www.ma-lereseau.org/residence-architecture/le-pied-dans-les-sable

L’habitant architecte.

Pierre MARSAN, architecte DPLG



Être l’habitant et l’architecte

Quand l’architecte est habitant, il partage les besoins des usagers.
La conception de la maison devient fluide. L’architecte et les habitants sont en confiance et se comprennent, évaluent les moyens à mettre en oeuvre pour la réalisation du projet. Le dessin ou la réalisation des maquettes des ouvrages ponctuent une période jubilatoire de maturation du projet.

La curiosité de l’architecte est assouvie sans contrainte pendant la phase de construction de la maison. L’apparition des volumes mis en forme est une période sereine. Les prises de décisions sont adaptées aux contraintes constructives sans hésitation. Un moment d’impatience précède l’achèvement des travaux.

La première nuit dans la maison est intrigante, comme le seront la première tempête ou le premier été. La captation des éléments de l’environnement révèle des reflets, des ombres, des échos. L’expérience culturelle d’instants de vie partagés autour d’un foyer, autour d’une table, les courses des enfants, ou simplement la couleur des luminaires au travers des baies vitrées, offrent des moments de découverte, de surprise, que l’assemblage des éléments de géométrie qui ponctue les phases de conception ne laissait pas imaginer avec une telle intensité.

L’appropriation de la maison réalisée génère une phase de maturité, de reconnaissance, d’établissement social. Le jardin environnant la maison se développe, s’aménage. Une faune apparait et s’installe. Et puis la ville évolue. L’environnement immédiat se transforme.

Le vieillissement de l’habitation, le départ des enfants, leur retour adultes en groupe familial, l’aménagement d’un espace professionnel, l’évolution des usages qui y sont pratiqués, sont une source renouvelée de sensations. La maison est en constante évolution. Les pièces sont réaménagées, les cloisons tombent, la baignoire devient douche. Un poêle est apparût. Les toitures se couvrent de panneaux solaires.

Je montais l’escalier à trente ans m’imaginant vieux, fatigué, en appui sur le barreaudage en claire-voie que relient les limons, à l’image de Constantin Melnikov photographié par Henri Cartier-Bresson devant les fenêtres hexagonales de sa maison ronde. Cette pensée reflète une vision juvénile personnelle…

Trois résidences d'architecture en Nouvelle-Aquitaine.

Les Maisons de l'Architecture de Nouvelle-Aquitaine

Clap de fin pour les trois résidences menées par les Maisons de l'Architecture de Bordeaux, Limoges et Poitiers dans le cadre du dispositif *10 résidences d'architecture en France 2022*[1]... Chaque équipe immergée s'est emparée des problématiques territoriales, donnant lieu à des temps d'expérimentation et d'actions collaboratives. Les rendez-vous et les supports de restitution témoignent des démarches et réflexions déployées *in situ*.

Un trou dans la raquette
St-Médard-en-Jalles | Gironde (33)

Pilotée par le 308 - Maison de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec la ville de Saint-Médard-en-Jalles et la Scène nationale Carré-Colonnes.
Menée par Camille BONNAUD, Antonin LENGLEN et Johanna MUSCH - Collectif Umarell

Les résidents ont rencontré les habitants de Beauminé en s'inventant agents immobiliers ou organisateurs de bal populaire. En est ressortie une forte volonté de ne rien changer dans leur lieu de vie.

S'en est suivie la création d'un label « Lotissement Remarquable » pour récompenser une qualité de vie exceptionnelle et un patrimoine du quotidien. Pour aller plus loin, ils proposent d'inscrire Beauminé au patrimoine mondial de l'UNESCO.
Publication à paraître fin 2022.



SUIVRE LA RÉSIDENCE « UN TROU DANS LA RAQUETTE »

1 Les « Résidences d'architecture en France 2022 » sont portées par le Réseau des maisons de l'architecture et ses partenaires, le Conseil national de l'Ordre des architectes et le Ministère de la Culture et piloté en région par les MA des territoires.

Va et vient, résidence d'art et d'architecture
Île de Vassivière | Haute Vienne (87)

Pilotée par la Maison de l'Architecture du Limousin, en partenariat avec le CIAP Vassivière.
Menée par Brune PALOMA, Côme ROLIN, Rocco PAOLI, Olivier THOMAS et Mathieu VOLKOVITCH - Collectif Amor Immeuble.

Le Centre d'art de Vassivière d'Aldo Rossi et Xavier Fabre constitue un point d'entrée dans une région, pour évoquer le territoire plus large convoqué par le récit de sa construction. Au fil d'une « déconstruction » virtuelle méthodique, élément par élément, du grand vaisseau et de son phare, nous avons essayé de mesurer l'étendue du territoire auquel l'édifice appartient, son « aire constructive ».

De nombreux matériaux en attente, sans affectation, rebuts ou ressources, ont été mis au jour au fil des recherches, donnant lieu à des expérimentations directes. Ces mises en place ne sont pas des fragments d'architectures, mais plutôt des architectures faites de fragments.



BANDE ANNONCE DU FILM « PROMESSE SUR L'ÎLE »

Le pied dans Les Sables
Poitiers | Vienne (86)

Pilotée par la Maison de l'Architecture de Poitiers en Nouvelle-Aquitaine
Menée par Rachel DOUMERC, Maxime BRICHEUX et Clémentine RIBAL - Groupe de réflexion et d'actions TERR'O

De juin à septembre 2022, dans un contexte de renouvellement urbain, s'est déployé un projet culturel pour valoriser la parole des habitants et des acteurs de la Cité des Sables dans le projet d'évolution de leur cadre de vie... Rencontres, balades, voisinades, affichage public, exposition de portraits photographiques, chantier de réactivation de l'espace *Les Couleurs* ont rythmé la vie du quartier. Un blog, une brochure et un documentaire sonore retracent le travail des résidents installés dans la barre Normandie-Niémen, au plus proche des habitants.

Un trou dans la raquette



Un trou dans la raquette
@Arthur Pequin pour le 308 Maison de l'Architecture

Va et vient



@ Va et vient



Le Pied dans Les Sables @Terr'o

Le pied dans Les Sables



« LE PIED DANS LES SABLES »
BROCHURE & PODCAST

Le devenir du patrimoine du XXe siècle : Saige, Les Aubiers Tour G, bibliothèque et R.P.A de Bacalan.

Frédérique HOERNER, David PRADEL, architectes

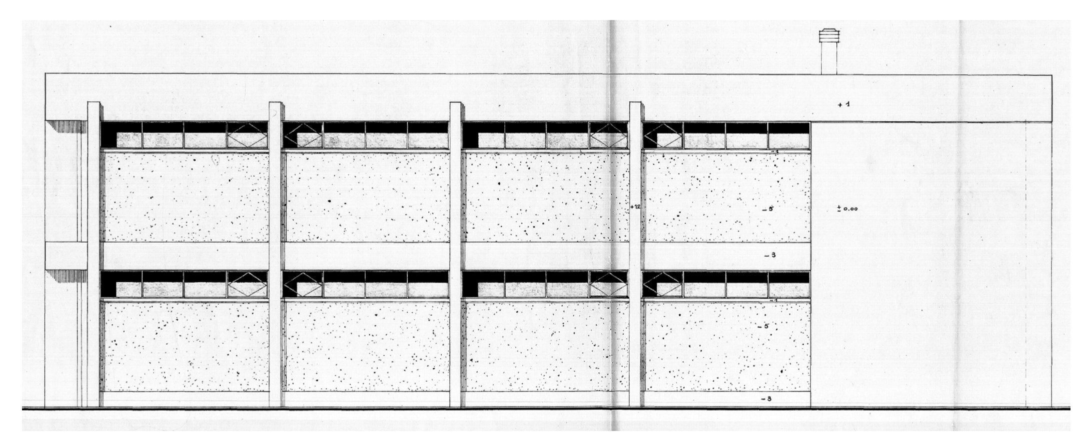
Pourquoi démolir des logements ou établissements recevant du public, en plein fonctionnement, habités et fréquentés ? Quels coûts carbone, affectif et quelle perte patrimoniale ?

Lors de la réunion publique sur la future médiathèque de Bacalan, les services de la ville nous ont annoncé la démolition de la bibliothèque actuelle pour en construire une plus belle, plus grande, plus adaptée aux handicapés et à bas carbone…

Pourtant, démolir un bâtiment pour en reconstruire un autre coûte très cher en carbone, et c'est pourquoi aujourd'hui on incite les architectes à réutiliser des portes ou fenêtres de réemploi. Or réemployer un bâtiment complet est bien plus efficace en bilan carbone que de réutiliser ses portes : combien de béton à jeter, alors qu'il tient encore debout ? Combien de carburant pour les engins de démolition ? Il ne s'agit pas d'un bâtiment abandonné ou en ruine mais d'un équipement public qui fonctionne et est apprécié des habitants.

Enfin, la bibliothèque appartient au patrimoine bordelais du XXIe siècle. Œuvre de l'architecte Claude Châtenet, elle fait partie d'un ensemble d'équipements publics commandés dans le cadre de la reconstruction des années 1950. Inaugurée en janvier 1964, elle est de style moderne. Sobre, fonctionnelle et lumineuse, elle comporte deux salles de lecture, une pour adultes au niveau bas et une pour enfants à l'étage. Le mobilier a été dessiné par l'architecte et fait partie de la composition d'ensemble. Les fenêtres-bandeaux qui surmontent les rayonnages, avec ouvrants à projection pour la ventilation naturelle, offrent un éclairage doux et diffus et évitent l'ensoleillement direct des livres. La structure en béton armé avec remplissage de panneaux préfabriqués vert d'eau finis, prêts à poser sans revêtement, nécessite peu d'entretien. Les six grandes baies du pignon Est éclairent généreusement le matin. Les débords de toiture et balcon les protègent du soleil direct quand il est plus vertical et chaud.

La bibliothèque possède les qualités structurelles et architecturales lui permettant d'être agrandie ou transformée pour devenir une très belle grande médiathèque moderne. Le postulat de base de la démolir sans même avoir étudié le projet, nous étonne.



Bibliothèque de Bacalan, facades latérales. Claude Chatenet architecte Dplg 1962

Beauminé, un trou dans la raquette de lotissement.

Camille BONNAUD, Antonin LENGLEN et Johanna MUSCH, membres du collectif Umarell et résidents 2022



Arthur Pequin pour le 308 – Maison de l'Architecture

« Moi, j'ai toujours vécu en pavillon donc il n'était pas question que je vive ailleurs. Je ne voulais pas d'étage et je voulais un couloir qui sépare les pièces donc pour moi c'était un petit rêve. (…) Je me suis toujours plu ici. », nous confie l'une des premières habitantes du petit lotissement de Beauminé situé à Saint-Médard-en-Jalles, enserré entre les deux axes stratégiques de Bordeaux/Le Porge et Bordeaux/Lacanau.

Construit à l'aube des années 1970, le lotissement de Beauminé a, au premier regard, tout ce qu'il y a de plus ordinaire : des maisons individuelles, identiques – ou quasi –, disposées les unes à côté des autres autour de petits espaces de verdure appelés « raquettes ». Et pourtant, à l'issue de six semaines de résidences et d'enquêtes, nous nous sommes engagés avec la complicité des habitantes et habitants à faire reconnaître la valeur exceptionnelle de ce mode d'habiter auprès de l'une des plus hautes instances : l'UNESCO.

Avec cette démarche, notre ambition est de défendre un idéal pavillonnaire qui se conserve, se transmet et se renouvelle. Cet idéal porté par les habitants et habitantes de Beauminé repose sur, d'une part les qualités spatiales du lotissement avec un nombre limité d'habitations d'un étage maximum : les espaces privés des jardins clos conservent l'intimité des foyers mais sont également ouverts sur des extérieurs vacants et malléables matérialisés par les raquettes. Celles-ci permettent la socialisation et une grande diversité d'usages allant des parties de tennis entre deux arbres ou des fêtes entre voisins ; des qualités sociales également accompagnées d'une convivialité du « ras de muret » où les générations se rencontrent, s'apprivoisent – « Voir la jeunesse arriver c'est super chouette. Tout le monde s'arrête, on discute. » nous déclare une habitante – et forment une réelle communauté « Tout le monde se connaît. Je ne connais pas tout Saint Médard mais je ne crois pas qu'il y ait d'autres quartiers à avoir autant une ambiance village que ce quartier. ».

Les habitantes et habitants de Beauminé s'émancipent des discours stéréotypés de repli sur soi et d'individualisme exacerbé, de standardisation à outrance jusqu'à l'absence d'identité que l'on peut observer autour de l'habitat périurbain et se préparent aux défis économiques et écologiques de demain tout en défendant leurs visions du bien vivre en commun. S'adapter à la marge tout en conservant, en prenant soin d'un héritage qui pourrait peut-être (et on l'espère) être reconnu, et pourquoi pas, classé !

« Une histoire partagée »

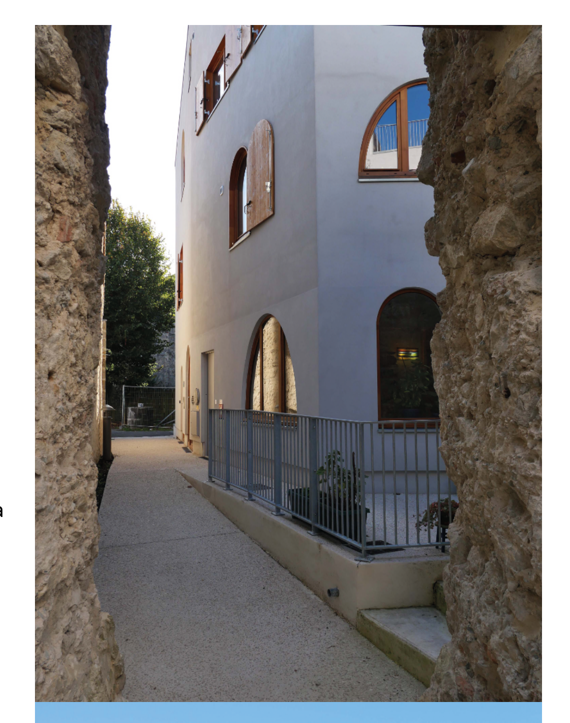
Benoît HERMET, journaliste

Retour avec Dauphins Architecture sur un projet d'habitat participatif à La Réole en Gironde.

Agence basée à Bordeaux, Dauphins Architecture a réalisé plusieurs projets d'habitat participatif dont La Ruche, à Bègles, assez précurseur sur la métropole. « Notre production de logements s'oriente de plus en plus vers ce genre d'habitat », explique Alexandre Crampes, l'un des associés. Collectif à la base, travaillant en binôme sur les projets, Dauphins Architecture trouve dans l'habitat participatif une traduction de ses convictions. « C'est une façon de réinterroger nos méthodes, avec une écriture architecturale nourrie par l'intelligence collective et des aspects environnementaux, sociaux... »

Le Jardin sur le toit, livré en 2021 à La Réole, en est une belle illustration. Au départ, trois femmes lancent l'idée d'un projet participatif qui va retenir l'attention du bailleur social Gironde Habitat et de la mairie, soucieuse de revitaliser le centre-ville. Une parcelle en secteur protégé est acquise pour recevoir 11 logements en locatif social. « L'habitat participatif peut aussi se réaliser en locatif et pas seulement en accession à la propriété », souligne Alexandre. Au fil des quatre années du projet, réunions collectives et rendez-vous individuels alternent. Trois bâtiments en façades ossature bois, remplies en béton de chanvre et enduites de chaux, intègrent des T2, T3 principalement, tous avec des extérieurs. Personnalisés dans leur agencement, ils restent adaptables pour de futurs locataires. Plusieurs ouvertures sont cintrées en écho au patrimoine de la ville. Un vestige classé de l'ancien rempart a d'ailleurs été rénové entre les bâtiments. Les locataires bénéficient également d'espaces partagés : grande salle collective, celliers dans les anciennes caves voûtées, petit belvédère avec vue sur la commune...

« Le nom du programme lui-même vient des échanges avec les habitants », poursuit Alexandre. « Leur implication continue avec la volonté d'entretenir et de pérenniser les bâtiments. Cette opération montre que l'on peut régénérer la ville dans un contexte patrimonial fort. L'échelle est idéale pour de l'habitat participatif, qui garde l'humain au centre du projet. Il y a toute une histoire partagée avec les habitants et nous attirons l'attention des maîtres d'ouvrage sur notre travail à ce niveau ! » Le projet, bordé par une venelle rendue publique, est désormais référencé dans un circuit de découverte proposé par la mairie...
Le genre d'histoire qui gagne à être connue !





© Dauphins Architecture

« L’habitat participatif : une expérience à vivre »

Entretien avec Monique GENESTE, habitante de la résidence Bon Pati
Propos recueillis par Benoît HERMET, journaliste

Monique Geneste habite la résidence Bon Pati coconçue avec l’architecte Philippe Madec dans le quartier de Bordeaux Bastide.

Quelle est la genèse de ce projet ?

Il a été lancé en 2016 par Axanis, filiale d’Aquitanis dédiée à l’accession sociale à la propriété. Nous avons emménagé début 2022 après 15 mois de chantier. Au départ, je ne connaissais pas les autres participants. Nous avons eu des réunions avec les architectes, organisé des portes ouvertes pour faire découvrir le site... Un groupe d’habitants s’est constitué petit à petit, évoluant selon les situations familiales, financières... Ce type d’accession à la propriété reste un peu méconnu, les bailleurs expérimentent aux côtés des futurs habitants, eux-mêmes peuvent avoir des doutes... Pour ma part, je cherchais à vivre de façon autonome et dans un esprit solidaire.

De quelle façon avez-vous participé à la conception du bâtiment ?

L’aspect général avait été dessiné par Philippe Madec en même temps que d’autres logements conçus à proximité pour le même bailleur. Les réunions portaient davantage sur le choix des matériaux, les espaces communs... Tout n’a pas été réalisé car les coûts de construction étaient souvent plus élevés que nos capacités financières ! Les bâtiments, prévus en ossature bois, sont finalement en béton mais nous avons des logements traversants avec des extérieurs... La géothermie installée dans le quartier voisin de Bastide-Niel nous permet d’en bénéficier pour notre chauffage central. Chaque foyer a aussi discuté de l’agencement de son appartement.

Comment la vie quotidienne s’organise-t-elle ?

La résidence compte 12 logements et plusieurs espaces partagés : garage à vélos, atelier de bricolage, jardins, grande salle commune et toit-terrasse ! Nous avons aussi une chambre d’amis qui se réserve à tour de rôle. Nous assurons l’entretien de ces espaces communs et nous avons créé un syndicat libre de copropriété, avec des réunions mensuelles pour prendre les décisions ensemble... Beaucoup de choses se font aussi dans la spontanéité ! L’habitat participatif est une expérience de vie sociale importante à essayer. On mutualise certains achats, on se rend des services, chacun amène sa compétence...
Il y a aussi des relations qui se créent entre parents et enfants de l’école ou lors des repas de quartier... Jusqu'à la porte de mon appartement je suis chez moi et dès que je franchis la porte je suis chez nous !


© Benoît Hermet



Pour aller plus loin :
www.facebook.com/BonPati

Pour aller plus loin…

L'étude menée dans le cadre de l'accélérateur de projets architecturaux et urbains innovants FAIRE (lancé par le Pavillon de l'Arsenal avec la Ville de Paris) présente une dizaine de nouveaux types d'habitat conçus par et pour des séniors. A la fois proches des centres et protégés des nuisances, collectifs et individuels, vertueux et économes, intimes et communautaires, ils sont construits aussi bien dans les métropoles que les territoires ruraux. Autant de projets inspirants et déclinables qui inventent d'autres façons d'envisager, de financer, de programmer et de construire des logements adaptés aux attentes de tous les habitants.



Coup de vieux
Et si l'habitat sénior participatif anticipait le logement de demain ?
Étude menée sous la direction Bond Society, Christelle Gautreau et Stéphanie Morio.
Éditions du Pavillon de l'Arsenal (avril 2022)
Disponible en téléchargement sur www.pavillon-arsenal.com

Psychologue et sociologue, Monique Eleb a notamment dirigé le laboratoire Architecture, culture, société XIX-XXe siècles à l'École d'architecture Paris-Villemin et publié « Penser l'habiter » (Mardaga, 1988, avec Anne-Marie Châtelet et Thierry Mandoul). De l'appartement bourgeois au logement pour tous, en passant par les cités-jardins et les éco-quartiers, elle propose ici un lexique d'une centaine d'items qui décrivent le logement et racontent nos modes de vie.



Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous
de Monique Eleb
Collection « 101 mots à l'usage de tous »
Archibooks (mai 2014)

« De la philosophie à la géographie, de l'anthropologie à l'architecture en passant par l'urbanisme ou l'histoire, la notion d'habiter traverse les sciences sociales, humaines et rencontre quelques-uns des débats majeurs de notre vie contemporaine. Habiter, c'est bien plus que se loger. »
Une série de 5 podcasts à mettre en toutes les oreilles, pour mener réflexion avec Thierry Paquot, Marlène Ghorayeb, Olivier Lazzarotti, Laurence Costes et Gaspard Lion.



Habiter, demeurer, se loger
Série issue du podcast « Matières à penser »
France Culture (septembre 2019)
En écoute sur
https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-habiter-demeurer-se-loger

S Restructuration du Collège Ausone à Bazas
Baudin et Limouzin, Philippe Baudin architecte
Photo : Agnès Clotis

M Surélévation de l'ordinaire, Arthur Perbet architecte
Maître d'ouvrage : privé
Crédit : Agnès Clotis

L Complexe Polyvalent V2S Architectes
Photo : Salem Mostefaoui

XL Halle de Billère, Pierre Marsan architecte
Maître d'ouvrage : Commune de Billère
Crédit : Franck Brouillet



INNOVATION Énergie Verte en Périgord noir
Baptiste Giorgio, Clément Lorblanchet et Igor Mesnard

PRAd’A#03

Plus d’informations www.palmares.archi

Les catégories.

Julien BOIDOT, Président du Jury du PRAd’A 2022

L’architecture est une discipline ancienne dont les permanences nécessitent d’être valorisées au-delà de seules réponses aux injonctions normatives et conjoncturelles, notamment l’attention que les concepteurs portent à ce qui préexistait avant leur intervention, leur attention aux proportions, à la figure du plan comme à la construction.

À l’invitation des organisateurs du Palmarès Régional d’Architecture en Nouvelle-Aquitaine, notre jury a décidé, de manière collégiale, de préciser les quatre lettres S, M, L, XL popularisées par Rem Koolhaas dans son célèbre ouvrage paru en 1995. Suite à de riches débats, nous avons proposé pour cette édition du PRAd’A 2022 une définition souple des catégories afin que la grande diversité des projets soumis ne soit pas organisée seulement selon des données objectivables, mais aussi pour garantir la liberté d’évaluation et dessiner des contours singuliers témoignant d’intensités de projet variées face aux situations préexistantes.

S : Réparer

Certaines situations banales d’abandon, de déclassement, ou parfois de préjudice, nécessitent un travail de réparation ou de rétablissement d’un état antérieur. Nous avons valorisé ces travaux difficiles et patients, à distance du spectaculaire qui visent au maintien en bon état d’usage d’ouvrages dans un temps long, qui sont essentiels à la constitution culturelle des paysages.

M : S’adapter

Quelles valeurs contemporaines convoquer lorsqu’il s’agit d’imaginer l’expression d’une construction neuve en s’appuyant sur un bâti ou un paysage préexistant ? S’adapter convoque l’idée selon laquelle l’expression contemporaine de l’architecture s’envisage au prisme d’une économie de moyens.

L : Transformer

Le stock de constructions humaines existantes est un gisement immense à transformer pour faire face à la raréfaction des ressources matérielles comme énergétiques. L’art de la transformation est une discipline ancienne qui nécessite culture, savoir et savoir-faire. Nous avons mis en avant la capacité de certains concepteurs à accompagner le changement d’état d’édifices ou de sites.

XL : Renouveler

En empruntant ce terme trop souvent dévoyé, il s’agissait, pour nous, de distinguer la capacité des concepteurs d’un édifice ou d’un aménagement urbain ou paysager totalement neuf à prendre en compte ses différentes échelles : territoire, forme, usages et construction.

Le jury

Julien BOIDOT, Président du jury
Architecte Atelier Julien Boidot

Martin PAQUOT, Architecte et Rhapsode
Topophile — l'ami·e des lieux

Kristell FILOTICO, Architecte,
maître de conférences en ENSA

Aurélie HUSSON, Architecte, Studiolada

Agnès LAMBOT, Architecte, Barré Lambot

Miguel GEORGIEFF, Paysagiste, Coloco

Loïc MARESCHAL, Paysagiste, Phytolab

Yann CHEVALLIER, Directeur, Le Confort Moderne

PRAd'A#03

Plus d'informations www.palmares.archi

Les lauréats.

Le Palmarès Régional d'Architecture en Nouvelle-Aquitaine est destiné à recenser la plus grande diversité de projets architectural, urbain et paysager en Nouvelle-Aquitaine. Il donne lieu à un site internet dédié, une soirée de remise des prix, une exposition adaptée à l'itinérance, complétée par une édition de tous les projets et des événements en région.

Les résultats de la 3ème édition ont été promulgués jeudi 15 septembre à l'occasion de la cérémonie de remise des prix. L'événement a réuni plus de 370 personnes au 308 et l'équivalent à l'écoute en direct sur Mezzanine.
Le jury présidé par Julien Boidot a cherché à valoriser le travail sur l'existant. Son palmarès distingue 5 projets lauréats et 9 mentions.

LAURÉAT CATÉGORIE S :
> Restructuration du Collège Ausone à Bazas, Baudin et Limouzin, Philippe Baudin architecte.
Architecte associé : Atelier Provisoire
Maître d'ouvrage : Département de la Gironde

LAURÉAT CATÉGORIE M :
> Surélévation de l'ordinaire, Arthur Perbet architecte
Maître d'ouvrage : privé

LAURÉAT CATÉGORIE L :
> Complexe Polyvalent V2S Architectes
Maître d'ouvrage : Mairie de Ciboure

LAURÉAT CATÉGORIE XL :
> Halle de Billère, Pierre Marsan architecte
Maître d'ouvrage : Commune de Billère

LAURÉAT CATÉGORIE INNOVATION :
> Énergie Verte en Périgord noir
Baptiste Giorgio, Clément Lorblanchet et Igor Mesnard

MENTIONS

CATÉGORIE S :
- Maison des solidarités ville de Talence, Esnardsanz Architectes
- Réhabilitation de la Piscine Pré-Leroy – Niort, Agence BLP & associés
- Trois petits patrimoines, Atelier du Sillon, Pauline Gillet et Nicolas Besse paysagistes concepteurs

CATÉGORIE M
- La maison au fond du jardin, SAS Brunsard et Lot Architectes - M27 – Mimizan, BAST. Architecte associé : littoral

CATÉGORIE L
- La Fabrique Pola, La Nouvelle Agence

CATÉGORIE XL
- Maison les Grands Chênes, Sapiens Architectes. Architecte associé : Atelier Leymarie Gourdon
- Abri bois, Sophie Bertrand Architectures

CATÉGORIE INNOVATION
- Les Arômes de l'Orgue, Alexandre Nikolopoulos

L'exposition « Pop-up store du PRAd'A » sera présentée le 27 janvier 2023 à La Rochelle, en partenariat avec le CAUE de la Charente Maritime. Elle sera ensuite disponible à l'itinérance sur tout le territoire.

Le PRAd'A est porté par le 308 – Maison de l'Architecture, associé au Conseil Régional de l'Ordre des Architectes, en partenariat avec les maisons de l'architecture (Limoges, Pau & Poitiers) et les acteurs du territoire (l'URCAUE et les CAUE 40, 33, 17), avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine.

JARDINS PARTAGÉS ET COOPÉRATIFS

L'agriculture urbaine, une continuité architecturale nécessaire

Marc JEANNOT, association Terres de Cabanes


© Terres de Cabanes

S'il en était encore besoin, ces dernières années ont confirmé la nécessité, sinon l'obligation, de développer les projets de jardins partagés et coopératifs au cœur des villes, et principalement au cœur des quartiers populaires.
Les périodes de confinement liées au COVID ont démontré combien la privation d'accès à la nature pouvait être préjudiciable à la santé physique et psychique de chacun. Nous avons tous pris conscience de l'importance de ce lien à la terre si profond et pourtant si malmené depuis des décennies. Les canicules successives de l'été 2022, ont rajouté à cette prise de conscience de l'importance des espaces verts dans la régulation thermique des villes.

L'association Terres de cabanes intervient depuis de nombreuses années dans la création, le développement et l'animation de jardins partagés et coopératifs au cœur des quartiers dits « prioritaires » de la ville de Limoges. Ces jardins, que nous avons voulu coopératifs au regard de l'histoire de ce mouvement à Limoges, sont, pour beaucoup d'habitants de ces quartiers, une extension physique et sociale de leur logement. Une extension vitale dans un contexte où le vivre et le faire ensemble deviennent des piliers fondamentaux de la construction des quartiers de demain.

Nous animons ces espaces jardinés dans une volonté de partage, de découverte et de sensibilisation. Partage du temps et des moyens, découverte de techniques de jardinage respectueuses de l'environnement et adaptées aux spécificités et aux contraintes, géographiques et politiques, d'une l'agriculture urbaine en devenir, sensibilisation aux enjeux de santé publique.

Les productions modestes issues de ces jardins alimentent nos soupes citoyennes hebdomadaires et participent à enrichir l'offre de légumes frais et de saison de notre groupement d'achat « CABAS ».

Les nouveaux quartiers qui naîtront dans les prochaines années auront sans nul doute intégré ce lien à la terre, vital pour les résidents, que les bâtisseurs des dernières décennies avaient négligé.

L'agriculture urbaine deviendra alors cette continuité architecturale que nous portons de nos vœux, dans un contexte social ou le « commun » trouvera enfin la place qui lui revient. Le lien social engendré par cette nouvelle agriculture urbaine sera dès lors horizontal et coopératif.

En ce début d'année, période de formulation de vœux, tout espoir est permis.

Ce que les conseillers de l'Ordre ont fait pour vous

Représentation de la profession ◊ V. Gravière a participé au diner institutionnel de l'Ordre des Experts-Comptables de NA le 13 septembre. V. Gravière est intervenue lors du congrès Cobaty à Bordeaux le 16 septembre. V. Gravière a participé aux réunions de la section Veille et Prospective du CESER le 22 septembre, le 20 octobre, le 17 octobre et le 15 décembre. V. Gravière a participé à la rentrée solennelle du Barreau de Bordeaux le 23 septembre. P. Vettier, C. Gaudin et Ph. Mulnet ont participé à l'AG ordinaire de la MA de Poitiers le 30 septembre. V. Gravière, V. Souffron, B. Delafoulhouze, L. Bories, V. Estavoyer, C. Gaudin, O. Laurent ont participé à une réunion avec la direction de l'Ensap Bordeaux le 30 septembre. V. Gravière a rencontré le SYNAR le 4 octobre. V. Gravière et M. de Marien ont reçu Nathalie Bouchain, Directrice de l'urbanisme de Bordeaux Métropole le 20 octobre. S. Tardieu a rencontré le député des Pyrénées-Atlantiques Inaki Echaniz le 24 octobre. V. Gravière, M. de Marien et F. Mazabraud ont participé au Salon des Maires de France sur le stand du CNOA le 24 octobre. S. Tardieu et B. Chounet ont rencontré le député des Landes Lionel Causse le 4 novembre. V. Gravière est intervenue à la convention régionale Action Logement le 17 novembre. C. Gaudin a participé aux CA de l'Ensap Bordeaux le 17 novembre, le 24 novembre et le 1er décembre. S. Tardieu a rencontré la députée des Pyrénées-Atlantiques Florence Lasserre le 18 novembre. F. Mazabraud et V. Souffron ont rencontré les députés de la Corrèze Francis Dubois et Frédérique Meunier le 28 novembre. J. Boutet a participé au CA du CAUE 17 le 30 novembre. S. Tardieu et B. Chounet ont rencontré le député des Landes Boris Vallaud le 2 décembre. Les membres du Bureau ont rencontré la direction de la MAF à Bordeaux le 7 décembre. P. Lascabettes et C. Le Calvé ont participé au CA du CAUE 33 le 8 décembre. V. Gravière et C. Le Calvé ont reçu au 308 Simon du Moulin, DG de l'A'urba, le 14 décembre. C. Gaudin a participé au CA du CAUE 86 le 14 décembre. V. Gravière, M. de Marien, N. Merlo et C. Miglierina ont rencontré Stéphane Pfeiffer, adjoint au maire de Bordeaux en charge de l'urbanisme résilient, le 17 janvier.

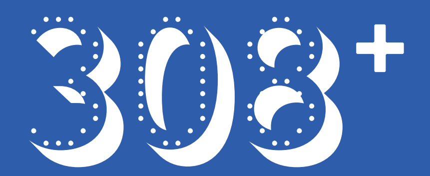
Institution ordinale ◊ L'ensemble des élus se sont réunis au 308 en Conseil le 9 septembre, le 20 octobre, le 9 décembre et le 13 janvier à Bayonne. Les membres du Bureau se sont réunis à Poitiers le 22 septembre, à Bordeaux le 30 septembre, le 13 octobre, le 4 novembre, le 18 novembre, le 7 décembre, le 16 décembre et le 6 janvier. Les membres des commissions communication, influences, juridique, prospectives se sont réunis le 20 octobre, le 8 décembre et le 12 janvier. Les membres des Pôles de Poitiers, Limoges et Bordeaux se sont réunis respectivement les 10 octobre, 1er et 2 décembre. V. Gravière, F. Mazabraud, O. Laurent et B. Delafoulhouze ont participé aux Comités 308 le 12 octobre et le 2 décembre. C. Miglierina a participé à la plénière communication au CNOA le 19 octobre. V. Gravière et Olivier Celnik du CNOA ont participé à une réunion avec Hugo Franck, Président du SA, le 19 octobre. V. Gravière, F. Mazabraud, P. Vettier, B. Delafoulhouze ont participé à l'IRGS à Paris les 22 et 23 novembre. L'ensemble des élus du Conseil ont participé à un séminaire programmatique le 8 décembre à Bordeaux. O. Laurent et C. Miglierina ont participé au comité de rédaction du 308+ le 15 décembre. S. Samary, F. Mazabraud et A. Jugi ont participé à l'AG annuelle de la MA du Limousin le 15 décembre.

Evènement ◊ Les élus du Pôle de Bordeaux ont assisté à la remise des prix du PRADA le 15 septembre. Les élus des Pôles de Poitiers, Pau et Bordeaux ont organisé et participé aux évènements « Territoires et villes de demain » les 22 septembre et 14 octobre. V. Gravière et O. Laurent ont participé à la remise des prix des Pyramides d'argent le 12 octobre. M. de Marien et C. Le Calvé ont participé à une réunion bilan de l'évènement « Territoires et villes de demain » à Bordeaux le 7 novembre. V. Gravière a participé à une conférence inaugurale à arc en rêve le 10 novembre. V. Estavoyer a participé à l'inauguration du Tribunal de Pau le 10 novembre. C. Miglierina, F. Mazabraud, B. Delafoulhouze, B. Chounet, O. Laurent et V. Souffron ont participé au groupe de travail « ANA » le 13 décembre.

Filière Bâtiment ◊ A. Jugi a participé à une visio sur la restitution de la phase de diagnostic de l'étude sur la rénovation du bâtiment creusois le 13 septembre. J. Gadrat a participé aux Bureaux d'Odéys le 5 octobre et le 7 décembre. V. Gravière et Ph. Mulnet ont participé aux visio « cellule de crise régionale BTP » le 12 octobre et le 8 décembre. N. Merlo a participé à une réunion de la CERC le 18 octobre. V. Souffron a participé à une réunion publique sur l'utilisation des matériaux biosourcés à Tulle le 10 novembre.

Litiges, déontologie et défense du titre d'architecte ◊ V. Souffron a participé à une audition de 3 architectes poursuivis devant la Chambre de discipline le 21 novembre. V. Estavoyer, C. Le Calvé et V. Souffron ont participé à une réunion préparatoire le 15 décembre puis à une Audience de la Chambre de discipline des architectes le 16 décembre. D. Mokrane a participé à une réunion à la Cour d'Appel d'Agen dans le cadre du dispositif APESA le 6 décembre.

Marchés publics ◊ La commission Marchés publics s'est réunie et a rencontré La Fab le 20 octobre. La commission Marchés publics s'est réunie le 8 décembre et le 12 janvier avec les services techniques du CD 64.



trois cent huit avenue Thiers, 33 100 Bordeaux
tramway ligne A, arrêt Galin
05 56 48 05 30

Contact comité de rédaction :
t.carruesco.ordre@architectes.org
www.le308.com
www.facebook.com/le308
Chaîne YouTube : www.youtube.com/user/troiscenthuit

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DE NOUVELLE-AQUITAINE

Siège
308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux

Pôles
Limoges : 75 boulevard Gambetta, 87 000 Limoges
Pau : 3 place de la Monnaie, 64 000 Pau
Poitiers : 1, rue de la Tranchée, 86 000 Poitiers

Tél. 05 56 48 05 30 - ordre.na@architectes.org
www.architectes.org/nouvelle-aquitaine

VIRGINIE GRAVIÈRE (Présidente)
LAURENCE SERVAT (Directrice et juriste)
THALIA CARRUESCO (Responsable de la communication)
PHILIPPE DE LA BIGNE (Responsable des relations institutionnelles)
ISABELLE BABIN (Assistante de direction)
MAËVA GREZES (Juriste)
JULIE DUPUY (Comptable - Assistante de communication)
LORÈNE VERNERET (Assistante administrative et Tableau)

MAJ FORMATION CONTINUE ARCHITECTURE ET CADRE DE VIE

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux
Tél. 05 57 14 06 97
formation@maj-na.fr

PAULE ROUQUETTE (Présidente)
CORINNE LÉGER (Directrice - Responsable qualité)
SANDRA HUGUES (Assistante de direction)
MARIE BARUSSAUD (Coordinatrice pédagogique - Référente handicap)
CLAIRE BILLEROT (Conceptrice pédagogique - digital learning)
ÉLODIE DUPUY (Assistante de formation)
JESSICA TRUFLANDIER (Assistante de formation)

LE 308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux
Tél. 05 56 48 83 25
ma@le308.com
www.ma-lereseau.org/aquitaine

PAUL ROLLAND (Président)
ADRIEN MAILLARD (Directeur)
MARLÈNE PROST (Chargée d'administration et des publics)

LE PAVILLON – MAISON DE L'ARCHITECTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

3 place de la Monnaie, 64 000 Pau
Tél. 05 33 11 44 86 – Fax. 05 59 82 88 32
www.pavillondelarchitecture.com

PAUL CANET ET MÉLANIE GOMY (Co-Président·e·s)
NADINE BUENO (Directrice)

MAISON DE L'ARCHITECTURE DE POITIERS EN NOUVELLE-AQUITAINE

1 rue de la Tranchée, 86000 Poitiers
Tél. 05 49 42 89 79 – contact@ma-poitiers.fr
www.ma-poitiers.fr

CLAUDINE GAUDIN (Présidente)
FRÉDÉRIQUE LACROIX (Directrice)

MAISON DE L'ARCHITECTURE DU LIMOUSIN EN NOUVELLE-AQUITAINE

75 boulevard Gambetta, 87000 Limoges
maison.architecture.limousin@gmail.com
www.ma-limousin.fr

PASCAL DELÉTAGE, BÉATRICE FOURNET-REYMOND (Co-Président·e·s)
FANNIE LOGET (Médiatrice culturelle)

308+ est une publication des Architectes et de l'Architecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

N° ISNN 2267-3776

Directrice de publication
Virginie Gravière

Rédacteur en chef
Olivier laurent

Comité de rédaction
Vincent Arné, Mélanie Bentayou, Nadine Bueno, Ludovic Gillon, Bénédicte Ferrey, Frédérique Hœrner, Frédérique Lacroix, Corinne Léger, Fannie Loget, Adrien Maillard, Clément Miglierina, Marlène Prost

Coordination
Thalia Carruesco

Conception graphique
Didier Lechenne

